

Le parc de la Villette
présente

"Sorties 8, 9, 10"

Spectacle de l'ESAC - Ecole Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles

Première hors les murs à l'occasion de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne

Du 20 juillet au 14 août 2010
à l'Espace Chapiteaux

Renseignements pratiques

Dates et horaires : du mardi au samedi à 20h30

Tarif 20 € **Tarif réduit** 15 €

Lieu : Espace Chapiteaux - Métro Porte de Pantin

Informations/Réservations : 01 40 03 75 75 - www.villette.com

Contacts Presse

Bertrand Nogent - 01 40 03 75 74 - b.nogent@villette.com

Carole Polonsky - 01 40 03 75 23 - c.polonsky@villette.com

Photos en téléchargement sur www.villette.com, rubrique Professionnels puis presse.

Nom d'utilisateur : usrvil03str, **mot de passe** : gf42*nbg

Paris, le 1^{er} juin 2010
Communiqué de presse

Du 20 juillet au 14 août,

L'ESAC - Ecole Supérieure des Arts du Cirque de Bruxelles fait son numéro pendant tout l'été à la Villette

“Fin de parcours, début du voyage.

Trois années pour préparer le grand départ, remplir ses valises, boucler ses bagages.

Puis enfin, choisir, seul(e), son itinéraire.

Et quand même décider de prendre la route avec d'autres.

Pour parcourir ensemble quelques kilomètres seulement.

Avant la première bifurcation.

Sortie 8, 9 ou 10 ?“

Dans une improbable salle de bal, tout en clair-obscur, “Sorties 8, 9, 10“ convie le spectateur à basculer d'un univers à un autre, le temps d'une étrange et fantastique kermesse.

Les jeunes artistes issus de l'ESAC ne sont pas que des numéros : à travers leur virtuosité, ils défendent une identité artistique propre, et nous invitent à voyager au travers de ce que représente leur complicité collective.

Ils sont quinze -tous issus de l'**ESAC**- École supérieure des arts du cirque de Bruxelles et appartiennent aux **promotions sorties en 2008, 2009 et 2010**.

À l'aube de leur carrière professionnelle, le spectacle “Sorties 8, 9, 10“ les réunit à La Villette, dans une forme inédite, construite autour d'une douzaine de numéros et mise en piste par Olivier Antoine. Ils reviendront ensuite en Belgique aux Halles de Schaerbeek à Bruxelles et à la Maison de la Culture de Tournai.

Le numéro n'est pas ici un parti pris esthétique, mais un exercice, contraint par la durée, où la matière cirque n'est pas diluée, où l'étudiant doit aller à l'essentiel puisqu'il dispose de huit minutes pour s'exprimer techniquement et artistiquement.

Sorties 8, 9, 10 est le fruit d'une **collaboration exceptionnelle entre l'ESAC - Ecole Supérieure des Arts du Cirque, qui sort pour la première fois des murs de l'école située à Bruxelles, la Maison du Cirque, association pour la promotion et le développement des arts du cirque, et le Parc de la Villette** qui porte depuis toujours une attention particulière aux jeunes pousses en pépinière dans les écoles de cirque.

Outre la découverte des jeunes artistes, et le focus particulier accordé à l'ESAC au travers de ce projet, la programmation de *Sorties 8, 9, 10* à La Villette permettra de mettre en lumière toute la vitalité et l'effervescence du secteur des arts du cirque en Belgique, spécialement à l'occasion de la Présidence belge du Conseil de l'Union Européenne (juillet / décembre 2010).

Le Parc de la Villette retrouvera une troupe venue de Belgique en octobre prochain avec le théâtre forain d'Arsenic et sa nouvelle création "Le Géant de Kaillass".

Dans ce contexte, la Maison du Cirque met en place, avec le concours du Circuscentrum, son équivalent flamand, un "Temps de Cirque ... à Paris", véritable vitrine de promotion de tous ceux qui aujourd'hui font le cirque du côté du plat pays : artistes et compagnies, lieux de formation, lieux de création et de résidence, lieux de diffusion, festivals, ...

Distribution

Avec :

Kritonas Anastassopoulos (GR), bascule
Renaud Bauer (F), jonglerie (diabolo)
Martin Beauvarlet de Moismont (F), jonglerie
Anna Blin (F), trapèze ballant
Alexine Boucher-Hardy (F), voix
Charlotte de la Bretèque (F), multicornes
Raphaël Hérault (F), bascule
Juliette Hulot (F), jonglerie
Stina Kopra (FIN), rola bola
Brice Masse (F), fil
Lotta Paavilainen (FIN), rola bola
Ghislain Ramage (F), roue Cyr
Alexis Rouvre (F), jonglerie (balle & corde)
Antonio Terrones y Hernandez (B), bascule
Alexander Vantournhout (B), roue Cyr

Encadrement artistique & Régie

Olivier Antoine, coordination artistique
Olivier Rijckaert, création musicale
Valérie Dubourg, coach arts du cirque & régie générale
Jean-François Keller, régie technique
Gabrielle Seguin, régie son
Stéphane Stofferis, régie lumière

Encadrement du projet

Gérard Fasoli, directeur de l'ESAC
Benoît Van Oost, directeur de la Maison du Cirque
Sara Lemaire, chargée de communication de la Maison du Cirque
Léa Pouzet, assistante de projet

Coréalisation : Parc de La Villette, La Maison du Cirque, l'ESAC

Partenaires du projet : La Brèche - CRAC de Basse-Normandie, Les Halles de Schaerbeek, La Maison de la Culture de Tournai, La Bellone - maison du spectacle

Soutiens financiers : La Commission Communautaire Française (COCOF), La Région de Bruxelles-Capitale, La Communauté française Wallonie-Bruxelles (CFWB), Wallonie-Bruxelles International (WBI), Wallonie-Bruxelles Théâtre/Danse (WBTD), la commune d'Auderghem, le Centre des Arts Scéniques (C.A.S.), la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris

Dates en Belgique

15 et 16 septembre 2010 : Halles de Schaerbeek
7 & 8 octobre 2010 - Maison de la Culture de Tournai

Le projet pédagogique et artistique de l'ESAC - Ecole Supérieure des Arts du Cirque

Unique école de cirque professionnelle en Belgique, l'**ESAC** - Ecole Supérieure des Arts du Cirque est une école officielle dont le pouvoir organisateur est la Commission communautaire française. Depuis 2003, elle fait partie des 17 écoles supérieures artistiques reconnues par la Communauté française Wallonie-Bruxelles.

Les cours dispensés par l'ESAC se donnent sur 3 années, selon un horaire à temps complet, au terme desquelles l'étudiant qui réussit se voit délivrer un diplôme de Bachelier en arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication, option "arts du cirque".

Les Arts du Cirque sont enseignés dans l'esprit du cirque contemporain, et toutes les spécialités sont proposées : la voltige, la jonglerie - manipulation, l'aérien, l'acrobatie et l'équilibre. Les disciplines de base font également partie du programme : acrobatie statique et dynamique, trampoline, formation corporelle et gestuelle, interprétation.

Le programme comprend également des disciplines qui favorisent la créativité et l'innovation: dramaturgie et techniques scéniques, histoire du cirque, histoire de l'art, scénographie, décors et costumes. Enfin, les cours de régie générale et ingénierie circassienne, droit, production et structure de création, anatomie, biomécanique et diététique, donnent au futur artiste les outils nécessaires à son insertion professionnelle et à sa sécurité.

Ce programme très riche est complété par des ateliers de création et des ateliers publics, qui placent les étudiants dans une dynamique de recherche et de création collective, tandis que les projets personnels donnent à chaque étudiant l'occasion d'expérimenter par lui-même un processus créatif.

Dirigée par Gérard Fasoli, artiste et pédagogue depuis plus de 25 ans, l'ESAC centre essentiellement son projet sur le parcours individuel de l'étudiant, tout en l'initiant au travail collectif, et vise à le sensibiliser au métissage des arts dans le respect des fondamentaux circassiens, y compris la virtuosité technique. Ce faisant, l'ESAC se distingue du projet de l'Ecole Nationale du Cirque de Québec à Montréal, qui se base sur la performance technique, et du projet du Centre national des Arts du Cirque (CNAC) de Châlons-en-Champagne, plus artistique, qui revendique dans sa finalité un travail collectif.

La formation prodiguée à Bruxelles ambitionne de développer les capacités physiques et intellectuelles du futur artiste, les possibilités expressives de son corps, sa conscience de soi et de sa place dans la société. Dans cette perspective, l'ESAC met essentiellement l'accent sur la pédagogie active, l'expression personnelle, la prise de risque, l'autonomie progressive, et la solidarité dans l'aventure pédagogique et artistique, et incite les étudiants à une remise en question permanente qui "rend vivante la matière et prémunit contre toute sclérose, toute vérité éteinte et toute absence de curiosité".

Les spectacles de fin d'études de l'ESAC

La formation des étudiants au sein de l'**ESAC** - Ecole supérieure des Arts du Cirque s'étale sur une période de 3 ans, au cours de laquelle ils apprennent et mûrissent leur art.

Un spectacle de fin d'études vient clôturer cet apprentissage exigeant, avant le "grand saut" dans la vie professionnelle.

Baptisé "Exit", ce temps de représentation publique permet aux étudiants de montrer leur "savoir-faire" à travers un numéro, défini comme un projet individuel autant technique qu'artistique et comme l'aboutissement d'une réflexion personnelle et d'une mise en œuvre d'outils dramaturgiques et scénographiques.

Présenté comme une première forme totalement aboutie, chaque numéro vient enrichir un spectacle qui permet de voir émerger les individualités et les univers très personnels qui composent chaque promotion de l'ESAC.

Traditionnellement programmé à la fin du mois de juin de chaque année, le spectacle de fin d'études a jusqu'ici toujours été présenté dans le grand hall du Centre scolaire du Souverain à Auderghem, qui abrite les installations de l'ESAC.

Les axes prioritaires identifiés par la Présidence belge pour les domaines de la Culture et de l'Audiovisuel sont au nombre de cinq. Il s'agit :

- du soutien et développement des industries culturelles et créatives. Dans ce cadre, la Présidence s'est notamment fixé pour objectif de prendre des mesures de soutien au niveau de l'UE et des Etats membres, en particulier en faveur des PME pour favoriser leur accès au marché ;

- de la contribution de la culture à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il s'agira notamment de mettre en lumière l'apport des politiques et actions culturelles en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, notamment en montrant que la pauvreté économique et l'exclusion sociale n'impliquent pas nécessairement la pauvreté culturelle ;

- d'élaborer un nouveau plan de travail post 2010 en faveur de la Culture. Ce plan de travail détermine les grands axes de travail de l'UE dans le domaine de la Culture pour une période donnée ;

- de l'adoption d'un label pour le patrimoine européen. Ce label du patrimoine européen a pour objectifs généraux de renforcer le sentiment d'appartenance à l'Union européenne chez les citoyens européens, en s'appuyant sur l'histoire et le patrimoine qu'ils partagent de même que sur la valeur de la diversité, et d'encourager le dialogue interculturel ;

- et enfin, de la promotion, circulation et préservation des films européens. Les objectifs spécifiques de la Présidence belge sur ce sujet ont pour but d'une part, de garantir de façon générale la légitimité des nouvelles aides des pouvoirs publics, en particulier celles consenties pour l'équipement numérique des salles et d'autre part, de permettre in fine aux réalisateurs européens de travailler dans de bonnes conditions, de garantir l'émergence de nouveaux talents, d'éviter le montage de films européens sous financés et d'encourager une meilleure circulation des films européens dans le monde.

